

DÉPARTEMENT DU NORD

---*---

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

---*---

CANTON DE LE CATEAU

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE

BUSIGNY

OBJET : Subventions aux associations locales.

Séance ORDINAIRE

10 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix juin à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 04 juin 2024, laquelle a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

17 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCAILTEUX, 1^{er} adjoint, Nicole GOURMEZ, 2^{ème} adjoint, Christophe LEBRUN, 3^{ème} adjoint, Francine RICHEZ, 4^{ème} adjoint, Julien GOEMAERE, 5^{ème} adjoint, Franck DEFOSSEZ, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Pierre CZERIBA, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

1 absente excusée : Mme Angèle DUPUY

1 absente : Chloé GOMANNE

Secrétaire de séance : Madame Nicole GOURMEZ.

Monsieur le Maire rappelle que les Conseillers Municipaux élus Président ou membres d'une association n'ont pas à prendre part ni à la délibération ni au vote de la subvention de cette association. Il passe la parole à Mme Francine RICHEZ, adjointe déléguée aux associations, qui présente les propositions de subventions aux associations locales pour recueillir leur avis sur chacune des propositions formulées :

Après examen et délibération, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

	Montant	Nb de voix Pour/ Nb de voix exprimées
- Judo-Club	2 000 €	17/17
- Souvenir patriotique	350 €	16/17 + 1 abstention
- Foyer Loisirs et Culture	2 000 €	10/17 + 5 abstentions et 2 contre

- Busigny-Pétanque	900 €	16/17 + 1 abstention
- Harmonie Est-Cambrésis	1 700 €	17/17
- Association des Familles de Busigny	1 200 €	17/17
- Fédération Générale des retraités cheminots (Madame Francine RICHEZ ne prend pas part au vote)	300 €	16/16
- École Intercommunale de Musique Mozart	7 000 €	15/17 + 2 abstentions
- Association autonome des parents d'élèves	900 €	17/17
- Société de Pêche « La Sirène Busignoise »	900 €	17/17
- Section Locale C.A.T.M./T.O.E. et veuves de Busigny	550 €	17/17
- Union Sportive de Busigny	5 000 €	13/17 + 4 contre
- Cyclo sport challenge	1 500 €	13/17 + 4 contre
- Société de chasse (Monsieur William LEMAIRE ne prend pas part au vote)	900 €	14/16 + 2 contre
- Ecole de danse (Comité Local d'Animation de Busigny)	1 200 €	12/17 + 5 abstentions
- Roxy Events	400 €	17/17
- Léon le Cheminot (Monsieur William LEMAIRE, Madame Fabienne DUBUS ne prennent pas part au vote)	1 000 €	13/15 + 2 abstentions
- Les Modestines	500 €	17/17
- Petits croquants de la Cité des Cheminots	500 €	17/17

Ces subventions seront mandatées à l'article 65748 de la section de fonctionnement.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nicole GOURMEZ

Le Maire,
Didier MARÉCHALLE

Certifié exécutoire par la transmission
en Sous-Préfecture le 11 juin 2024
et l'affichage à Busigny le 11 juin 2024


